



6EME ECO FORZA DE L'ARRAGEOISE

8, 9 et 10 Mai 2026

REGLEMENT PARTICULIER

1. Le club d'Arras organise un tournoi national SENIORS qui se jouera dans plusieurs salles.
2. Ce tournoi est autorisé sous le numéro _____ et se déroulera selon les règles de la FFBAD et du règlement ci-après.
3. Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et doit être en possession de sa licence au jour du tirage au sort.
4. La compétition est placée sous l'autorité des Juges-arbitres Robert DEGRUGILLIER (Principal), Antoine CARON et Guy GOMEL. Leurs décisions seront sans appel.

Le tournoi SENIOR est ouvert à tout joueur., à partir de la catégorie d'âge Minime. Les tableaux seront décomposés en Trois, quatre, cinq, six ou sept groupes de niveaux en fonction du nombre de participants et du CPPH des paires pour les doubles hommes, doubles dames et doubles mixte. L'organisateur se réserve le droit d'ajouter ou supprimer un ou plusieurs groupes dans l'intérêt du tournoi et des inscrits.

6. Tout joueur peut s'inscrire dans **3 tableaux**. Tous les tableaux se dérouleront en poules suivies d'une phase en élimination directe ou en poule unique. *Il est possible de s'inscrire en Double ou Mixte avec X. Les organisateurs vous attribueront un partenaire si possible.*

5. Les tableaux de Simples se dérouleront entièrement le vendredi, les tableaux de doubles dames et doubles hommes, le samedi et les Mixtes se joueront le dimanche.

6. La date limite des inscriptions est fixée au **vendredi 24 avril 2026**. Les tableaux seront constitués en fonction des classements et moyennes du 23 avril.

Le montant des droits d'engagement est de **17 € pour un tableau et 21 € pour 2 tableaux et 25 € pour 3 tableaux**. Les joueurs (ses) doivent s'inscrire sur BADNET. Le paiement via Badnet sera obligatoire.

7. Si le nombre d'inscrits est trop important, la priorité sera donnée aux féminines, aux joueurs du Badminton Club Arras puis à l'ordre d'arrivée des inscriptions réglées. Il sera retenu la date de règlement de l'inscription du 2ème joueur (euse).

Cependant, l'organisateur se réserve exceptionnellement le droit de placer une ou plusieurs féminines en liste d'attente pour maintenir le nombre de participante dans un tableau à un multiple de 3 ou 4.

8. Si une ou plusieurs paires d'un tableau ne permettent pas de respecter l'article 3.2.1.5 du code général des compétitions : « Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être de plus
9. de 1000 points supérieur à celui du moins bien classé (règle du +1000)», les paires disposant du plus grand écart de points entre les partenaires ne seront pas retenues.

10. Le tirage au sort aura lieu le jeudi 30 avril. Les convocations seront envoyées par courriel à l'adresse renseignée sur BADNET, au plus tard le 3 mai.
13. Tout joueur doit venir pointer dès son arrivée dans le gymnase chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, il doit contacter le JA de la salle concernée. Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au JA.
14. Une tenue de badminton conforme à la réglementation fédérale en vigueur est exigée. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du JA, avec un justificatif écrit.
15. Les volants sont à la charge des joueurs sauf pour les finales où un maximum de 4 volants sera fourni par finale. En cas de désaccord, le volant officiel du tournoi est le VICTOR CHAMPION 3.
16. Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au JA qui, dans la mesure du possible, désignera un arbitre ou faisant office.
17. Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes. Les joueurs disposeront de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match.
18. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants, ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.
19. Les joueurs sont tenus de retirer une feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer clairement remplie immédiatement après la fin du match.
20. Tout volant touchant un obstacle autre que l'infrastructure sera compté faute sauf au service où le joueur pourra resservir une fois. Le JA peut prendre des dispositions particulières dans sa salle si nécessaire.
21. Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives devra le signaler dès son arrivée au JA et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.
22. Le Comité Organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre incident.
23. La cérémonie de remise des récompenses aura lieu en fin de journée dans chacune des salles.
24. Le Comité d'organisation fera le maximum pour offrir des conditions de jeu optimales. Il compte sur un comportement exemplaire de chaque joueur et espère que l'atmosphère sera très conviviale dans les différentes salles.
25. Conformément au règlement Fédéral, les joueurs absents devront transmettre un justificatif au juge arbitre de la compétition avant celle-ci, et le cas échéant, dans un délai de 5 jours après la fin de la compétition à la Ligue des Hauts de France de Badminton.
Les joueurs absents devront également transmettre leur justificatif à l'organisation du tournoi afin de pouvoir être remboursé des droits d'inscriptions.
26. Les joueurs sont susceptibles d'être pris en photo et/ou vidéo pendant la compétition pour une publication dans la presse, sur internet ou sur les réseaux sociaux. Sans avis contraire écrit et signé du joueur, l'inscription au tournoi vaudrait acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image par le joueur.

27. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier en fonction des circonstances de dernière minute le contenu du présent règlement en accord avec les juges arbitres. Dans ce cas, une annexe au règlement particulier sera affichée dans les différentes salles.